

CANAL INFOS

POUR UN MEILLEUR CADRE
DE VIE, ADHÉREZ À VOTRE
ASSOCIATION DE QUARTIER

Réunions : tous les 1^{er} jeudi du mois à 20h45
MJC des Amidonniers, 2 Port de l'embouchure
31 000 Toulouse

Association de Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers

Après le 21 septembre ...

Notre propos était de consacrer la plus grande partie de Canal Infos n°2 au compte rendu du repas de quartier de juin dernier, qui reste un agréable souvenir. Les tristes événements du 21 septembre nous obligent à modifier ce projet. Notre quartier n'a pas été physiquement le plus touché, encore que l'on remarque beaucoup de dégâts de vitrines, fenêtres ..., et que certains riverains aient été blessés par des bris de verre. L'église Saint-Paul a été endommagée. Cette "chance" relative par rapport aux quartiers les plus sinistrés n'exclut pas que nombre d'entre nous aient été très affectés.

NÉGLIGENCE COUPABLES

L'importance des blessures psychologiques est difficilement évaluable, et nous savons bien que c'est toute notre ville de Toulouse qui a été durablement meurtrie... La stupeur passée, nous nous sommes rendus à l'évidence : quelle que soit l'origine de l'explosion, quels que soient les responsables — chacun se renvoyant la balle — il y a eu à beaucoup de niveaux des négligences coupables dont nous payons aujourd'hui le prix. Notre comité de quartier est depuis longtemps membre d'Uminate (Union Midi-Pyrénées Nature Environnement), dont nous

citons une lettre adressée le 25 septembre dernier aux membres du gouvernement : " Nous n'avons jamais eu à connaître un scénario d'accident pour Grande Paroisse ressemblant à ce qui s'est passé vendredi dernier (...). Tout le travail d'information des populations (...) était basé sur l'émanation d'un nuage toxique et donc sur le principe de se calfeutrer. Rien n'a jamais été dit ou écrit pour faire face à une explosion avec onde de choc. (...) Uminate constate et témoigne que le vendredi 21 septembre, des informations contradictoires ont été

diffusées à la population sur les comportements à tenir, les gestes recommandés étant inapplicables. "

L'Association de Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers est aussi membre du Collectif contre les Nuisances Aériennes, qui avait depuis longtemps alerté les autorités sur le danger de survol d'une zone chimique classée SEVESO par des avions de ligne. Que serait-il arrivé si, au moment de la déflagration, un avion sur le point d'atterrir à Blagnac était passé sur l'AZF ?

Il ne s'agit pas de faire des

scénarios-catastrophe, mais bien d'envisager rationnellement toutes les situations. Les événements de septembre, ici ou ailleurs, tendent à prouver que rien n'est désormais impossible.

RIEN N'EST IMPOSSIBLE

L'explosion de l'AZF nous conduit une fois encore à poser globalement et avec force le problème majeur de la sécurité environnementale, à repenser le dossier Ginestous (où ont été choisies des options techniques potentiellement nuisibles), à évoquer le danger

A PROPOS DES PLATANES...

La bonne santé des platanes du canal de Brienne nous intéresse : lors de la dernière assemblée générale de l'ASBBA, des spécialistes des VNF (Voies Navigables de France) et de la Mairie étaient venus nous faire un exposé très intéressant à ce sujet. Vous avez peut-être remarqué le marquage de certains platanes ; il y a quelque temps, il a été procédé à des élagages. Les renseignements pris auprès du service des espaces verts de la Mairie nous permettent de vous communiquer des chiffres. Le côté Brienne compte 150 platanes qui doivent être traités en taille douce (on allège les branches). Parmi eux, 20 ou 30 devront subir un élagage plus sévère, du fait de leur état. Enfin, 3 ou 4 arbres très malades (atteints par des champignons lignivores) seront abattus. L'un d'entre eux notamment, situé près de la passerelle, représente un danger pour les piétons. Ces travaux devraient être menés à bien dans le courant de l'hiver.

Les arbres des contre-allées, d'une santé et d'un aspect peu satisfaisants, seront progressivement éliminés et remplacés par des charmes. Moins exigeants, ces derniers ne pourront pas, du fait de leur faible croissance, gêner les platanes situés sur les berges du canal. A noter que les platanes des rives sont classés, comme les berges elles-mêmes, alors que ceux des contre-allées ne le sont pas. Ceux des rives relèvent des VNF, les autres de la Ville. Mais les différents services se concertent pour gérer ce précieux patrimoine végétal. Comme lors de l'AG, nous déplorons que tous les efforts déployés de part et d'autre soient quotidiennement contrariés par des automobilistes qui n'hésitent pas, allée de Barcelone (entre Héraklès et le Grand Angle), à stationner sur les racines des platanes classés, ce qui ne les arrange sûrement pas. Dommage...

que représente l'emplacement de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, lui aussi progressivement absorbé par notre agglomération. Suite à ces événements dramatiques, l'Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers vous a tous appelés à manifester le samedi 29 septembre aux côtés du Comité " Plus jamais ça, ni ici, ni ailleurs ! ", afin d'exiger la vérité et le retrait du pôle chimique Grande Paroisse, sans que ses travailleurs soient lésés. Nous vous informerons de la suite des actions qui ont été engagées. Ces dramatiques événements ont aussi montré la force de l'ensemble du mouvement associatif toulousain. Peut-être vous inciteront-ils à venir dialoguer et agir avec nous.

UN MOMENT PAISIBLE

Il ne faut toutefois pas négliger d'autres aspects de la vie de notre quartier. C'est pourquoi vous trouverez également dans ce deuxième numéro de Canal Infos l'évocation d'un moment paisible, celui du repas de quartier qui s'est tenu le 23 juin dernier, et une information sur les arbres du canal de Brienne que nous souhaitons préserver.

Nous parlerons bientôt d'un sujet brûlant, touchant lui aussi à notre qualité de vie : celui de la circulation. Dans le prochain numéro, vous serez également informés de la tenue de notre assemblée générale annuelle, à laquelle vous serez conviés.

Associativement vôtre,
le Bureau.

LE REPAS DE QUARTIER (le 23 juin)

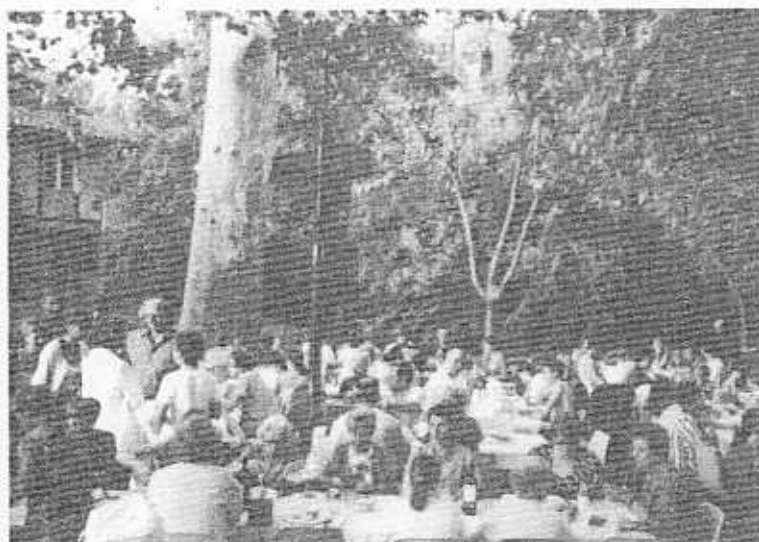
Beau temps, température idéale : le ciel était avec nous pour que cette soirée soit agréable et conviviale. Comme chaque année, des tables avaient été dressées sur le Canalet, près de la paroisse Saint-Paul

et de l'aire de jeux. Cent cinquante personnes au moins sont venues partager ce bon moment. On a fait connaissance, échangé les plats faits maison et les nouvelles du quartier. Bernadette et Jean-Claude Paix étaient présents cette année ; nous avons même eu la surprise de recevoir la visite du Maire de Toulouse, Philippe Douste-Blazy, qui a découvert et semble-t-il apprécié le lieu et l'ambiance. Des musiciens de qualité ont eu la gentillesse d'animer la soirée.

Le Bureau remercie tous ceux qui ont prêté le matériel et aidé à le stocker et le transporter, sans lesquels l'organisation et l'animation de ce sympathique moment n'aurait pas été possible. Si vous voulez en savoir plus sur les repas de quartier dans toute la France, sachez que le Carrefour Culturel Arnaud-Bernard et IEO viennent d'éditer un livre, *Repas-de-quartier*. Il y est question du repas des Amidonniers...
carrefourculturel@yahoo.fr www.arnaud-bernard.net

FAUSSES NOTES À LA SACEM

Peu après la fête, nous avons reçu un courrier peu aimable, assorti d'un questionnaire détaillé sur l'identité des musiciens, des organisateurs, etc. Il émanait de la Sacem (Société des auteurs et compositeurs de musique). Cet organisme nous a demandé de payer une " contribution " sur la musique qui avait été jouée lors du repas de quartier, ce que nous avons fait. Si l'on admet que les auteurs et compositeurs doivent voir leurs droits reconnus, les méthodes employées laissent rêveur : le 23 juin au soir, personne n'est venu nous demander quoi que ce soit. Rappelons aussi que l'ASBBA est totalement bénévole, qu'elle ne touche pas un centime sur l'organisation du repas — elle offre même l'apéritif — et que tous ceux qui viennent jouer le font anonymement et gratuitement. C'est le principe même de ces repas de quartier. Question : ceux qui chantent dans leur salle de bains doivent-ils payer leur écot à la Sacem ?



BULLETIN D'ADHÉSION

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU QUARTIER BRIENNE BAZACLE
AMIDONNIERS

2, Port de l'Embouchure 31 000 TOULOUSE

NOM (en majuscules)..... Prénom.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE.....MÉL..... SIGNATURE :

COTISATION 2001 (entourez votre choix) : 50 F 100 F (soutien)

Chèque à libeller à l'ordre de l'Association pour la Sauvegarde du Quartier Brienne Bazacle Amidonniers